

Mobile : Le Département à l'assaut des zones blanches

Soumis par Administrator

03-01-2017

Dernière mise à jour : 03-01-2017

L'État et les opérateurs se sont mis d'accord début 2016 pour réduire la fracture territoriale dans le domaine de la téléphonie mobile. 268 communes aveyronnaises sont concernées par cette opération qui vise à résorber les « zones blanches en centre-bourg dans un délai rapide », c'est-à-dire à la mi 2017.

Cet accord s'est traduit par un appel à projet pour la réalisation des nouveaux sites mis à la disposition des opérateurs.

« En Aveyron, le Département s'est porté candidat pour la réalisation des trois sites concernés, fort en cela de l'expérience acquise au cours des ans. En effet, en 2005 déjà, la collectivité s'était engagée pour la couverture des 72 communes qui étaient alors en zone blanche », précise-t-on au conseil départemental. Les tous premiers pylônes de la mise en œuvre de cette opération viennent d'être implantés sur les communes de Calmels et Le Viala et du Viala-du-Pas-de-Jaux. Le troisième site sera équipé cette semaine.

Pour Jean-Claude Luche, qui rappelle que « le Département se bat depuis 15 ans pour assurer l'équité de la couverture en téléphonie mobile sur l'ensemble des territoires aveyronnais », cette nouvelle étape « est importante ». Pour autant, le président du conseil départemental estime que le parcours, « qui s'apparente souvent à celui du combattant », n'est pas terminé. L'objectif est bien la couverture totale, y compris hors centre-bourg, objet aujourd'hui d'un débat national entre l'État, les opérateurs et les collectivités, « débat dans lequel je suis et resterai très présent, en particulier dans mes fonctions au Sénat », indique Jean-Claude Luche.

source: centrepresse

[Ecrire un commentaire](#)